

# RAPPORT SUR LA SITUATION MONETAIRE EN 1958

## SOMMAIRE

- I — Evolution des disponibilités monétaires
- II — Les règlements extérieurs
- III — Les crédits bancaires
- IV — L'activité de la Banque d'Etat du Maroc
- V — Les opérations de Trésorerie
- VI — Le marché des capitaux d'investissement
- VII — Les opérations de changes
- VIII — Quelques éléments de la situation économique
- IX — La situation monétaire à Tanger
- Conclusion

## INTRODUCTION

L'année 1956 avait été marquée, au point de vue monétaire, par une réduction massive des moyens de paiement provoquée par le déficit considérable des règlements extérieurs. Si la circulation fiduciaire avait légèrement augmenté, les dépôts bancaires avaient diminué de 40 milliards par suite des sorties de fonds privés. La Banque d'Etat du Maroc, qui était créditrice de plus de 8 milliards au compte d'opérations avec le Trésor français le 31 décembre 1955, était devenue débitrice de plus de 29 milliards et demi à la fin de l'année 1956.

Cependant, le déficit de la balance commerciale avait marqué un nouveau recul : 41 milliards 6 contre 55.

Bien que le volume des crédits bancaires ait augmenté en raison de l'accroissement du concours accordé aux banques privées par l'Institut d'émission, la pénurie de capitaux risquait de peser lourdement sur les finances et l'économie du pays.

L'année 1957 a été caractérisée par une amélioration considérable de la situation monétaire et financière en dépit des incidences défavorables de la mauvaise récolte de céréales.

### I. — EVOLUTION DES DISPONIBILITES MONETAIRES.

En 1956, la circulation fiduciaire avait augmenté tandis que les dépôts bancaires s'étaient considérablement réduits. On constate en 1957 un mouvement inverse : d'une part, le volume des billets en circulation est tombé de 70 à 68 milliards, d'autre part, le montant des dépôts des banques privées est passé de 84 à 113 milliards.

#### a) Circulation fiduciaire :

L'évolution de la circulation des billets n'a pas suivi, en 1957, le rythme traditionnel : stabilité au

début de l'année, augmentation lors de la campagne agricole, diminution ensuite, due notamment au recouvrement des impôts directs. On a constaté une diminution de près de 2 milliards en janvier en corrélation sans doute avec la réduction massive des dépôts bancaires à la fin de l'année 1956, puis une stabilisation remarquable puisque le volume des billets s'est cantonné aux alentours de 68 milliards. Du 30 avril au 30 septembre, période au cours de laquelle la circulation fiduciaire augmente généralement de 6 à 8 milliards, elle a au contraire légèrement diminué.

Pourtant, le déficit des transferts bancaires et postaux Maroc-France, France-Maroc, qui atteignait 6.304 millions en mai, s'est réduit chaque mois jusqu'en septembre (2.232 millions).

La réduction du montant des billets en circulation semble provenir essentiellement de la diminution des disponibilités monétaires des milieux ruraux par suite de la mauvaise récolte de céréales.

De ce fait, les crédits bancaires à l'économie n'ont augmenté que de 4 milliards pendant l'été.

En ce qui concerne la monnaie d'argent, il faut noter la mise en circulation, à compter du mois d'avril 1957, des pièces de 500 francs. Le total des pièces d'argent en circulation est passé de 2.234 millions à 2.825 millions du début à la fin de l'année.

Au total, le chiffre de la monnaie réellement disponible est tombé de 69.210 millions le 31 décembre 1956 à 68.194 millions à la fin de l'année 1957.

#### b) La monnaie scripturale :

L'accroissement des dépôts bancaires, amorcé en décembre 1956 après la baisse massive constatée pendant presque toute l'année, s'est poursuivi au cours de l'année 1957.

Les dépôts reçus par les banques privées sont passés de 84.347 millions à 113.305 millions du début à la fin de l'année, soit une augmentation de près de 30 milliards. L'accroissement ne s'est pas réparti uniformément dans l'année : il a atteint 20 milliards pendant les seuls mois de novembre et décembre, en raison des transferts de capitaux venus de France.

Les dépôts des particuliers et des comptables spéciaux aux chèques postaux ont augmenté de près de 1 milliard au cours du mois de décembre, après avoir été assez stables pendant l'année : 14.398 millions le 1er janvier, 15.242 millions le 31 décembre.

Enfin, les dépôts portant intérêt aux Fonds particuliers du Trésorier général se sont réduits de 5.350 millions à 4.522 millions.

Les disponibilités monétaires totales s'élevaient le 31 décembre 1957 à 205 milliards contre 175 milliards le 31 décembre 1956 et 212 milliards à la fin de l'année 1955.

L'évolution des principaux postes d'actif du système monétaire au cours de cette année fait apparaître, d'une part, une augmentation considérable des avoirs extérieurs (49 milliards le 31 décembre 1957 contre 9 milliards à la fin de l'année 1956) provoquée par l'amélioration de la balance des paiements, d'autre part, une réduction assez notable des crédits accordés par le système bancaire à l'économie (124 milliards contre 134 milliards).

## II. — LES REGLEMENTS EXTERIEURS.

A cet égard, l'année se sépare nettement en deux parties. Du 1er janvier à la fin du mois de novembre, l'amélioration de la balance des règlements extérieurs provient surtout des opérations du Trésorier général du Maroc (comptes de placements) : le montant des bons du Trésor français en circulation au Maroc et des dépôts du Trésor marocain au Trésor français a diminué. Puis, au cours de la deuxième quinzaine de novembre et du mois de décembre cette amélioration provient, non seulement des opérations du Trésorier général mais aussi de l'évolution du solde des comptes de transfert de la Banque d'Etat du Maroc, en raison des envois massifs de capitaux de France vers le Maroc.

### A. — LES REGLEMENTS TOTAUX.

L'évolution du montant cumulé du solde du compte d'opération et des bons du Trésor souscrits par la Banque d'Etat à Paris du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1957 fait apparaître une différence en faveur du Maroc de 63.550 millions.

Ce résultat d'ensemble a pour cause essentielle une diminution du déficit des règlements privés, les règlements publics continuant à apporter de larges excédents à la balance des paiements.

### B. — LES REGLEMENTS PRIVES.

Leur déficit, de l'ordre de 42 milliards se décompose ainsi :

#### a) Règlements bancaires :

Les mouvements de fonds ont été orientés vers l'extérieur au cours des dix premiers mois de l'année, mais en novembre et décembre, les transferts sur le Maroc ont dépassé 43 milliards (contre 4 milliards par mois en moyenne au cours des mois précédents), tandis que les sorties de fonds n'atteignaient pas 11 milliards.

Cependant, si l'on déduit de ces opérations la contre-valeur en francs des dollars cédés par les Américains en vue de travaux sur les bases aériennes, et si l'on ajoute les transferts bancaires couverts par la voie postale et les expéditions de bons du Trésor français, ainsi que les mouvements des encaisses de billets, les transferts bancaires représentent un solde déficitaire de l'ordre de 13 milliards.

**b) Règlements postaux :**

Comme d'habitude, les transferts postaux ont entraîné un solde important de règlements vers l'étranger, qui atteint 28.886 millions, déduction faite des opérations des banques.

En ce qui concerne la Caisse nationale d'épargne française, on note en 1957 un excédent de dépôts de 1.200 millions.

c) Les autres règlements privés réalisés par l'entremise de la Trésorerie générale (chèques et fonds particuliers) ont entraîné un excédent de sorties sur l'étranger de l'ordre de 1 milliard.

**d) Règlements par Tanger :**

Les transferts entre Tanger et la France retracés par le compte d'opérations se sont élevés à 68 millions dans le sens France-Tanger et à 1.191 millions dans le sens contraire. Si l'on déduisait ces transferts, le crédit de la Banque d'Etat au compte d'opérations aurait donc été accru de 1.123 millions.

Quant aux transferts et aux mouvements de billets entre Tanger et la zone Sud du Maroc, ils doivent être compris dans les règlements privés entre cette zone et l'étranger.

En 1957, les sorties de billets de la zone Sud sur Tanger (retracées par les excédents d'encaisses de l'agence de la Banque d'Etat à Tanger) se sont élevées à 8.826 millions et les transferts bancaires de la zone Sud vers Tanger à 2.501 millions, soit au total 11.327 millions.

D'autre part, les transferts bancaires de Tanger sur la zone Sud ont atteint 10.490 millions. L'excédent de sorties de fonds de la zone Sud sur Tanger s'est donc élevé à 837 millions.

Le déséquilibre des règlements privés est dû à la fois au déficit du commerce extérieur et à celui des mouvements financiers.

**a) Commerce extérieur :**

Le déficit de la balance commerciale s'est encore réduit en 1957 : 31 milliards 1 contre 41 milliards 6 en 1956.

Cette réduction est imputable à la diminution des importations, qui n'ont atteint que 149 milliards contre 160 milliards 7 en 1956. Quant aux exportations, elles s'élèvent à peu près au même chiffre (117 milliards 9) qu'en 1956 (119 milliards).

L'établissement, à compter du 3 juin 1957, d'un tarif douanier protecteur puis, au mois d'août, l'institution d'un système de taxes et de primes sur les échanges extérieurs ont eu certainement pour conséquence d'accroître la réduction du déficit de la balance commerciale.

Les importations sans allocations de devises marquent une nouvelle diminution : elles se sont élevées à 3.776 millions contre 4.095 millions en 1956 et 10.115 millions en 1955.

Le déficit de 31 milliards 1 de la balance commerciale ne correspond certainement pas au déficit des règlements, car il est basé sur les évaluations douanières (C.A.F. à l'importation, F.O.B. à l'exportation) et il faut tenir compte, d'autre part, du décalage dans les règlements.

En outre, une partie des importations n'a pas donné lieu à des règlements à l'étranger. Il s'agit du programme d'importations financé, suivant un accord du 28 juin 1957, par un crédit en dollars de l'Import-Export Bank, au titre duquel les importateurs marocains ont versé 4.561 millions.

**b) Services et règlements financiers :**

Le déficit total des règlements privés a été évalué à 42 milliards, sur lesquels 26 milliards environ proviennent du commerce extérieur. Restent 16 milliards environ qui sont imputables aux services et règlements financiers privés.

Pourtant, des entrées de fonds importantes ont été constatées. En particulier, le Maroc a reçu 5.535 millions au titre des versements en 1957 des prêts du F.D.E.S. 1956 au secteur semi public.

Enfin, des transferts de fonds massifs vers le Maroc ont été constatés en fin d'année.

Mais en sens inverse le règlement des services, les départs de personnes physiques et d'entreprises, les transferts de soldes de militaires, le déficit du poste « Tourisme », etc., ont entraîné des sorties de fonds très considérables.

Parmi les mouvements de capitaux, on peut connaître ceux qui intéressent la trésorerie des banques. Les dépôts faits chez elles par leurs sièges et leurs correspondants à l'étranger sont tombés de 15.497 millions le 31 décembre 1956 à 9.895 millions le 31 décembre 1957. Quant aux dépôts faits par elles chez leurs sièges et leurs correspondants, ils se sont également réduits dans la même mesure : 6.157 millions à la fin de l'année 1957 contre 11.007 au début.

**C. — LES OPERATIONS PUBLIQUES.**

Cette rubrique, qui comprend les dépenses publiques françaises et américaines au Maroc et les dépenses publiques du Maroc à l'étranger, est normalement créditrice pour le Maroc.

Dépenses françaises . . . . .	+ 93,9 milliards
Dépenses américaines . . . . .	+ 14 milliards
Dépenses marocaines à l'étranger. —	3,5 milliards
	<hr/>
	104,4 milliards

Ainsi, l'excédent des dépenses et investissements publics (104 milliards) sur le déficit des règlements privés (42 milliards) a dépassé 60 milliards.

Mais, sur ces 60 milliards plus de 17 milliards proviennent de bons du Trésor français remboursés au Maroc (10 milliards 3) ou transférés en France pour assurer des règlements privés (7 milliards 2).

D'autre part, 4 milliards sont imputables à la réduction des placements du Trésor marocain au Trésor français.

### III. — LES CREDITS BANCAIRES

On examinera successivement l'évolution des crédits globaux accordés par les banques, celle de leur portefeuille d'effets publics, celle des crédits à l'économie, la répartition des crédits globaux entre l'Institut d'émission et les banques privées, et enfin la liquidité de ces banques.

a) — En 1956, les crédits globaux accordés par les banques et l'Institut d'émission aux secteurs public et privé étaient passés de 141 à 151 milliards, soit une progression de 7 %. En 1957, ils se sont élevés à 152 milliards.

Mais la répartition de ces crédits s'est modifiée considérablement : le portefeuille d'effets publics marocains a augmenté tandis que les crédits à l'économie se sont réduits, alors qu'ils s'étaient accrus en 1956.

b) — Le portefeuille total d'effets publics a diminué dans une assez large mesure (29.139 millions contre 34.313 millions) en raison de la réduction considérable du volume des bons du Trésor français détenus par les banques (1.590 millions contre 18.613), réduction non compensée entièrement par l'accroissement des avoirs en bons d'équipement (15.958 millions contre 15.189) et des bons du Trésor marocain (11.591 millions contre 517).

c) — Les crédits à l'économie ont évolué ainsi qu'il suit :

	Crédits à l'économie (Banques Populaires comprises)		
	en milliards de francs		
	1955	1956	1957
1 <sup>er</sup> Janvier	130,6	127,8	135,6
31 Mars	125,-	122,-	123,-
30 Juin	127,8	121,1	124,5
30 Septembre	130,2	137,6	128,6
31 Décembre	127,8	135,6	125,-

L'accroissement saisonnier du montant des crédits à compter du mois de mai sous l'influence de la récolte et du mouvement commercial n'a pas été constaté, pas plus que l'augmentation habituelle de fin d'année.

Le portefeuille commercial (effets Caisse des Marchés non compris) marque une baisse assez considérable, puisque le papier commercial (y compris les effets sur l'étranger) est passé de 34.165 millions à 27.723 millions.

Cette évolution est imputable à la mauvaise récolte et à une certaine stagnation du mouvement commercial.

Le papier « Caisse des Marchés » est stable : 3.368 millions contre 3.268.

Les crédits garantis par l'Etat ont augmenté, en ce qui concerne le court terme (20.050 millions contre 18.032) et diminué en ce qui concerne le moyen terme (11.156 millions contre 13.272).

Le montant des crédits à court terme ordinaires est passé de 57.219 millions à 54.762 millions.

Celui des crédits à moyen terme ordinaires s'est également réduit : 5.434 millions contre 6.791.

d) — Au cours de l'année 1957, la répartition des crédits globaux entre l'Institut d'émission et les banques privées s'est considérablement modifiée par rapport à l'année précédente.

En 1956, la part des crédits portée par la Banque d'Etat en tant qu'Institut d'émission, avait considérablement augmenté. En 1957 le montant des crédits porté par les banques privées est passé de 67.537 millions à 82.135 millions, et les crédits réescomptés aux banques par l'Institut d'émission sont tombés de 37.400 millions à 13.915 millions.

Il faut ajouter à ces chiffres ceux du réescompte indirect aux banques (au titre du réescompte des organismes divers) soit 7.243 millions le 31 décembre 1956 et 4.269 millions le 31 décembre 1957.

Au total les crédits réescomptés aux banques par l'Institut d'émission sont passés de 44.643 millions à 18.184 millions.

e) — La liquidité des banques privées a beaucoup augmenté en 1957.

Le rapport des engagements aux dépôts, qui avait atteint un pourcentage anormalement élevé à la fin de l'année 1958 (136 %), ne s'élevait plus qu'à 91 % le 31 décembre 1957.

Quant au rapport du montant cumulé des crédits portés par les banques et des effets publics au montant des dépôts, il est passé de 120 à 98 %.

Au total, les ressources des banques privées ont augmenté de 11 milliards en 1957 (128.591 millions contre 117.404 millions) tandis que les emplois en crédits portés et en effets publics se sont accrus de 10 milliards : 99.262 millions le 31 décembre 1956, 109.244 millions à la fin de l'année 1957. En ce qui concerne les ressources, l'augmentation de 30 milliards des dépôts de la clientèle a été compensée en partie par la réduction des avances sur effets publics (1.893 millions contre 16.466 millions).

**IV — L'ACTIVITE DE LA BANQUE D'ETAT DU MAROC**

Le total des divers crédits, réescomptes et autres opérations de la Banque d'Etat du Maroc avait presque doublé en 1956 : 86.854 millions à la fin de cette année, contre 44.404 millions le 31 décembre 1955.

Cette évolution était due à la réduction massive des dépôts reçus par les banques privées : Le réescompte aux banques et aux organismes divers était passé de 21.607 millions à 52.807 millions et les opérations sur les effets publics de 11.687 millions à 19.059 millions.

Une évolution inverse s'est produite en 1957 : Le volume des opérations de l'Institut d'émission est tombé, cette année, de 86.854 millions à 44.301 millions.

Cette réduction est intervenue essentiellement en novembre et décembre 1957 :

31 décembre 1956	86.854 millions
31 janvier 1957	77.212 »
28 février 1957	73.722 »
31 octobre 1957	72.569 »
30 novembre 1957	58.940 »
31 décembre 1957	44.301 »

**V — LES OPERATIONS DE TRESORERIE**

Ces opérations peuvent être étudiées, d'une part, sous l'aspect de l'évolution générale des ressources du Trésor, d'autre part, au point de vue des relations du Trésor avec le système monétaire.

**I. — Situation de la trésorerie**

La situation de la trésorerie, qui avait été assez difficile en 1956, a été assainie en 1957.

L'exécution du budget ordinaire n'a pas imposé de charges au Trésor.

Les opérations extra-budgétaires concernant les effets publics (émission de bons d'équipement et de bons du Trésor marocain) ont apporté à la trésorerie un supplément appréciable de ressources.

D'autre part, les dépôts reçus par le Trésor (collectivités et organismes publics, dépôts aux chèques postaux, etc..) ont augmenté de 5.175 millions.

Aussi la trésorerie a-t-elle pu accroître de 2.537 millions le volume de ses avances et rembourser à la Banque d'Etat du Maroc 2.503 millions d'avances sur obligations douanières cautionnées.

**II — Relations des finances publiques avec le système monétaire**

Si l'on examine les activités bancaires du Trésor on constate :

1°) que les dépôts privés qu'il a reçus sont passés de 20.708 millions le 1<sup>er</sup> janvier 1957 à 23.633 millions le 31 décembre.

(Les dépôts des particuliers et des comptables spéciaux aux chèques postaux sont passés de 14.398 millions à 15.242 millions. D'autre part, les dépôts portant intérêt aux Fonds particuliers du Trésorier Général sont passés de 6.310 millions à 8.391 millions).

2°) que les avances qu'il a consenties aux organismes publics de crédit ont évolué ainsi :

	1-1-1957	31-12-1957
	(en millions de francs)	
Caisse Centrale de Crédit	5.166	5.773
Caisse Fédérale	2.670	2.696
Caisse Centrale des Banques Populaires	1.375	1.673
<b>Total</b>	<b>9.211</b>	<b>10.142</b>

**VI — LE MARCHÉ DES CAPITAUX D'INVESTISSEMENT**

Une amélioration assez nette a été constatée en 1957.

Le montant des dépôts d'épargne a augmenté alors qu'il avait diminué en 1956 : Les dépôts ont excédé les retraits de 1.200 millions.

Quatre émissions de bons d'équipement ont eu lieu en février, avril, septembre et novembre ; elles ont produit un total de 6.460 millions. Le montant des bons présentés au remboursement en 1957 s'est élevé à 4.851 millions. Ces opérations ont donc laissé un solde de 1.609 millions d'argent frais, dont 800 millions ont été affectés à la couverture des dépenses du budget d'équipement.

Le montant des bons d'équipement en circulation est passé de 18.466.250.000 francs le 1<sup>er</sup> janvier à 20.344.815.000 francs (montant nominal) soit une augmentation de 1.878.565.000 francs.

Durant la même période, le total des bons d'équipement détenus par les banques n'a augmenté que de 769 millions (15.958 millions contre 15.189 millions). Les particuliers et les compagnies d'assurances ont donc souscrit une part relativement importante du supplément de bons en circulation.

Il faut noter, qu'en fin d'année, les Compagnies d'assurances et certaines caisses ont vendu une partie de leurs valeurs françaises pour rapatrier des fonds au Maroc. Ces sommes ont donné un aliment assez considérable au marché des capitaux d'investissement.

Aussi la Caisse de Prêts Immobiliers a-t-elle pu terminer son émission de bons 6,50 % en plaçant 133 millions en 1957.

Par ailleurs, le total des souscriptions dans les constitutions et augmentations de capital des sociétés anonymes n'a atteint que 9.205 millions contre 13.370 millions en 1956, soit une diminution de 3.965 millions.

Cependant, la situation d'ensemble s'est légèrement améliorée par rapport en 1956, car les désinvestissements juridiquement constatés (dissolutions, réductions de capital, transferts hors Maroc) se sont élevés à 4.830 millions contre 9.987 millions en 1956, soit une différence en moins de 5.187 millions.

Si l'on examine maintenant les transactions, on constate que le volume total des négociations à l'Office de Cotation des valeurs mobilières de Casablanca n'a atteint en 1957 que 2.446 millions contre 4.258 millions en 1956 et 5.190 millions en 1955.

Les transactions sur titres ont porté sur une valeur de 1.128 millions contre 1.962 millions en 1956 et 3.623 millions en 1955.

Mais, pour la première fois depuis longtemps, on a constaté une augmentation importante des cours des valeurs mobilières. L'indice des cours des valeurs à revenu variable a suivi l'évolution suivante :

1 <sup>er</sup> janvier .....	106
1 <sup>er</sup> mars .....	122
1 <sup>er</sup> août .....	126
31 décembre .....	125

Par ailleurs, la valeur des immeubles urbains et ruraux ayant fait l'objet de transactions s'est élevée à 16.989 millions contre 15.921 en 1956 et 17.088 millions en 1955.

Les achats des Marocains se sont élevés à 13.185 millions, tandis que leurs ventes n'atteignaient que 9.020 millions, soit une différence de 4.165 millions. Quant aux étrangers résidant au Maroc, ils ont vendu des immeubles pour un montant de 7.352 millions et n'en ont acheté que pour 3.611 millions, soit une différence de 3.741 millions.

Depuis 1953 les acquisitions immobilières des Marocains ont dépassé leurs cessions :

1953 : .....	488 millions
1954 : .....	1.455 »
1955 : .....	1.080 »
1956 : .....	2.600 »
1957 : .....	4.165 »

En ce qui concerne les fonds de commerce, la valeur des transactions a été nettement supérieure aux chiffres de 1956 et 1955 : 1.114 millions contre 861 et 950 millions.

Comme pour les transactions immobilières, les achats de Marocains ont dépassé leurs ventes (391 millions contre 179).

## VII — LES OPERATIONS DE CHANGES

Le poste le plus important des opérations financières en matière de changes est constitué par les cessions de dollars au titre des bases aériennes : Elles ont porté sur 24.419.000 dollars, dont la contre-valeur a été de l'ordre de 9 milliards de francs marocains.

D'autre part, la contre-valeur en francs des investissements en provenance des pays extérieurs à la Zone franc autorisés par l'Office des Changes en 1957 n'a atteint que 435 millions, contre 880 en 1956. La ventilation par pays a été la suivante :

	1956	1957
	(en millions de francs)	
Zone dollar .....	197	238
Italie .....	—	61
Suisse .....	486	51
Belgique .....	37	44
Pays-Bas .....	23	21
Zone sterling .....	114	14
Espagne .....	—	5
Allemagne .....	18	1
Portugal .....	5	—

En ce qui concerne les opérations commerciales avec les différentes zones monétaires, les résultats ont été les suivants :

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		SOLDES	
	(en millions de francs)					
	1956	1957	1956	1957	1956	1957
Zone franc .....	89.112	74.172	74.604	74.498	— 14.508	+ 326
Zone dollar .....	19.956	24.209	3.304	3.424	— 16.652	— 20.785
Zone sterling .....	7.631	6.840	9.694	9.908	+ 2.063	+ 3.068
U.E.P. divers .....	31.197	29.632	26.694	24.643	— 4.503	— 4.989
Devises diverses .....	12.841	14.222	4.754	5.476	— 8.087	— 8.746
	160.737	149.075	119.050	117.949	— 41.687	— 31.126

Le déficit commercial en devises atteint ainsi 31 milliards, dont 20.785 millions en ce qui concerne la zone dollar. Cependant le déficit avec cette zone doit être réduit de 4.561 millions, pour tenir compte des importations réalisées au titre de la Convention de prêt du 28 juin 1957 avec l'Export-Import Bank.

D'autre part, les importations sans paiement en devises se sont élevées à 3.777 millions de francs (contre 4.096 en 1956).

Afin de développer et de mieux équilibrer ses échanges avec l'étranger, le Maroc a passé en 1957 de nombreux accords commerciaux avec divers pays (Allemagne de l'Est, République fédérale allemande, Benelux, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Suisse, Suède, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Yougoslavie).

Dans les nouveaux accords avec les pays de l'Est européen notamment, des dispositions ont été incluses en vue d'accroître les exportations de produits marocains.

D'autre part, un accord de paiement a été signé avec l'Espagne et un accord avec l'Egypte est en cours de ratification.

En août 1957, a été institué en France un régime consistant, d'une part dans un prélèvement de 20 % sur les acquisitions de devises étrangères concernant l'intégralité des opérations financières et une partie des opérations commerciales, et d'autre part dans le versement de 20 % sur la cession de ces devises.

Le Maroc a adapté ce régime à sa situation particulière. En effet, la situation économique, financière et monétaire de ce pays est différente (et même inverse) de celle de la France : l'activité économique y est réduite, le déficit de la balance commerciale marque une réduction régulière chaque année, la situation des finances publiques est bonne et la circulation monétaire est stable.

Aussi 60 % des importations faites par le Maroc ont-elles été exonérées du prélèvement de 20 % (notamment le thé, le sucre, les corps gras, le coton, les textiles, le matériel agricole).

Quand, à la fin de l'année, la France a généralisé le prélèvement de 20 % sur les devises étrangères destinées aux importations, le Maroc a mis à l'étude un système particulier qui a été adopté en février 1958 et qui consiste dans l'attribution d'une ristourne de 10 % sur les importations de marchandises figurant sur une liste établie par le Ministère de l'Economie Nationale.

#### VIII — QUELQUES ELEMENTS DE LA SITUATION ECONOMIQUE

L'agriculture et le commerce des produits agricoles ont été éprouvés par la mauvaise récolte de céréales. La production des céréales s'est élevée à 13.741.000 quintaux, valant 41 milliards de francs,

contre 29.365.000 quintaux valant 76 milliards de francs en 1956.

Les exportations de céréales, qui s'étaient élevées à 7.725.000 quintaux pour une valeur de 19 milliards,1 en 1956, n'ont atteint que 1.554.000 quintaux, valant 4 milliards,1 en 1958. Cependant le prix moyen à l'exportation est passé de 2.500 à 2.900 francs le quintal.

En revanche, les exportations d'agrumes ont considérablement augmenté (230.000 tonnes pour une valeur de 11 milliards,9 contre 148.800 tonnes valant 6 milliards, 8) et leur prix moyen est passé de 45 à 52 francs le kilo.

On relève également une augmentation en ce qui concerne les ventes de laine et de crin végétal.

L'indice général de la production minière est passé de 183 à 190. Les exportations de phosphates ont toutefois légèrement diminué (5.389.700 tonnes contre 5.560.200 tonnes).

L'activité industrielle a souffert de la crise de la construction. Le nombre de logements construits est tombé de 16.067 en 1956 à 12.830 en 1957, et la production de ciment a baissé (435.000 tonnes contre 581.000). En revanche, la production d'électricité est passée de 928 à 939 millions de kwh. La production des conserves de sardines a augmenté (2.500.000 caisses contre 1.800.000), mais les exportations ont diminué (25.000 tonnes valant 6 milliards,6 contre 31.200 tonnes valant 7 milliards,5), ce qui a posé un assez grave problème en matière de crédit.

L'activité des huileries a été normale et celle des raffineries de sucre a été satisfaisante.

La progression des ventes des câbles et conducteurs électriques produits localement a été favorisée par le nouveau tarif douanier. D'autre part, l'activité des tanneries a été bonne, grâce à l'interdiction des sorties des peaux brutes de bovins et de caprins.

La réduction du montant des importations (149.076 millions contre 160.731 millions) marque le ralentissement économique constaté dans certains secteurs. Les achats à l'étranger des produits de consommation ont diminué de 4 milliards : 80.215 millions contre 84.283 en 1956. Mais l'évolution a été différente en ce qui concerne, d'une part les produits finis pour la consommation (38.999 millions contre 47.618) et les produits destinés à l'alimentation (41.216 contre 36.665). En particulier les importations de sucre ont augmenté (340 tonnes,1 contre 312,4).

Quant aux achats de produits bruts, de demi-produits, de produits finis pour l'équipement, ils ont diminué assez notablement.

En revanche, les exportations sont restées à peu près au même niveau qu'en 1956 : 117.949 millions contre 119.050 millions.

Les prix ont marqué une hausse au cours du 2ème semestre :

	Prix de gros	Prix de détail
Janvier .....	2.953	3.171
Juillet .....	2.902	3.171
Décembre .....	3.324	3.353

Il faut observer cependant que l'indice des prix de détail est basé sur un nombre assez peu important d'articles et ne donne pas d'indications très valables.

L'indice général du coût de la vie à Casablanca entre décembre 1956 et décembre 1957 a subi une augmentation de 3 % en milieu marocain et 14 % en milieu européen.

Aussi, par un dahir et un décret du 21 novembre 1957, le Gouvernement a-t-il renforcé et rendu plus efficace la législation sur le contrôle des prix.

On constate ainsi que, malgré la très mauvaise récolte de céréales et la réduction d'activité dans le bâtiment, le Maroc n'a pas souffert en 1957 d'une véritable crise économique.

L'activité de beaucoup de secteurs a été en progression, les prix ont été rémunérateurs. En effet, le montant des exportations n'a que très faiblement diminué et les importations de sucre, qui intéressent la masse de la population, ont augmenté assez notablement.

#### IX — LA SITUATION MONETAIRE A TANGER

Les cours du dollar et de la peseta à Tanger par rapport au franc marocain ont évolué comme suit :

	Dollar transfert	Peseta
Fin décembre 1956 .....	424,25	8,38
Fin janvier 1957 .....	414,75	7,81
Février .....	409,50	7,75
Mars .....	408,25	7,87
Avril .....	406,75	7,97
Mai .....	409,50	7,92
Juin .....	414,25	7,95
Juillet .....	432,75	8,36
Août .....	463,50	8,56
Septembre .....	462,75	8,13
Octobre .....	478,50	7,97
Novembre .....	474,25	7,80
Décembre .....	477,50	8,03

Ainsi, tandis que le cours du dollar a augmenté notablement, celui de la peseta a baissé.

Le volume du commerce extérieur de Tanger a encore diminué en 1957 :

	1955	1956	1957
	(en millions de francs)		
Importations .....	11.495	10.869	9.427
Exportations .....	2.641	2.324	1.106

Il faut noter, d'une part le déséquilibre entre les achats et les ventes, d'autre part la baisse de moitié des exportations de 1956 à 1957. Ce déséquilibre s'explique par l'ampleur du mouvement des exportations invisibles. Un exemple caractéristique en est donné par l'horlogerie :

Pour 1956 on relève les chiffres suivants :

Exportations d'horlogerie sur Tanger d'après les statistiques officielles suisses : 27 millions de francs suisses, soit environ ..	2.400 millions
	de francs marocains

Importations à Tanger de ces mêmes articles d'après les statistiques douanières .....	640 millions
Réexportations recensées .....	7 millions

En ce qui concerne les mouvements de fonds entre Tanger et la zone sud, on constate que pendant l'exercice 1957, les excédents d'entrées de billets marocains aux guichets de l'agence de Tanger de la Banque d'Etat du Maroc ont été les suivants :

1 <sup>er</sup> semestre .....	3.800 millions
2 <sup>me</sup> semestre .....	5.028 millions
Total .....	8.828 millions

Par ailleurs, les excédents de pièces de monnaie marocaines se sont élevés à 60 millions.

En 1956 ces excédents s'étaient élevés à 7.288 millions pour les billets et à 69 millions pour les pièces.

D'autre part, les comptes créditeurs et débiteurs de tiers tenus par cette agence ont accusé en 1957 128 millions d'excédents de retraits par caisse ou par virements à l'extérieur.

Les opérations de change : devises contre francs, francs contre devises, transferts sur l'extérieur transferts de l'extérieur, ont abouti pour l'année 1957 à une balance de :  $8.888 + 128 = 9.016$  millions non restés en compte.

On constate à ce propos que les transferts bancaires de Tanger sur l'ex-Zone sud se sont élevés à 10.510 millions en 1957, contre 5.076 en 1954, 6.339 en 1955 et 8.411 en 1956. Ils ont donc doublé depuis 1954.

Ces opérations de transferts de francs marocains représentant la contre-valeur de devises étrangères cédées sur le marché de Tanger privent le Maroc de ces devises.

Il est souhaitable de réduire dans toute la mesure du possible les opérations irrégulières entre Tanger et les autres parties du Maroc.

La Charte Royale du 29 moharrem 1377 (26 août 1957) dispose que la liberté des changes est maintenue à Tanger et que, d'autre part, le commerce d'importation et d'exportation entre Tanger et les pays étrangers est libre.

Ce texte paraît susceptible de favoriser un nouvel essor de Tanger si par ailleurs des facilités nouvelles sont données au transit des marchandises par ce port.

Mais il sera nécessaire, tout en respectant la Charte, de prendre toutes dispositions utiles pour que le franc marocain joue effectivement le rôle de monnaie légale dans cette province.

#### CONCLUSION

Si l'année 1957 a été marquée par une aggravation des difficultés dans un certain nombre de secteurs, tels que la production céréalière et le bâtiment, elle a été caractérisée, en revanche, par un net redressement de la situation financière du Maroc.

Qu'il s'agisse de la balance des paiements, des dépôts bancaires ou des finances publiques, on constate une remarquable amélioration par rapport à l'année précédente.

En outre, au cours de cette année, les pouvoirs publics ont pris des mesures d'une importance exceptionnelle pour favoriser l'expansion économique du pays.

Dans le domaine agricole, l'opération « Labour », réalisée avec succès, est susceptible d'avoir des développements économiques et sociaux ayant le caractère d'une rénovation. D'autre part, le nouveau tarif douanier, l'opération 20 %, les accords commerciaux avec les pays étrangers, favoriseront l'implantation d'industries nouvelles et l'accroissement des exportations. Enfin, le plan d'équipement et les mesures d'encouragement aux investissements, dont l'étude a été poursuivie activement remédieront aux déficiences dont souffre l'économie du pays.

C'est, en effet, tout particulièrement dans le domaine des investissements publics et privés que de nouveaux efforts peuvent être très fructueux. Il est par conséquent souhaitable que les mesures économiques adoptées en 1957 soient complétées par des mesures d'ordre financier, tant pour accroître et mobiliser l'épargne locale, que pour orienter les capitaux extérieurs vers la création d'entreprises utiles et rentables.

#### EVOLUTION DE QUELQUES ELEMENTS DE LA SITUATION MONETAIRE

au cours du premier semestre de 1958.

##### I — LES MOYENS DE PAIEMENT

La circulation fiduciaire est passée de 68.187 millions le 31 décembre 1957 à 77.917 millions le 30 juin 1958, soit une augmentation d'un peu moins de 10 milliards.

Au cours du premier semestre de 1957 elle était tombée de 70.057 à 67.227 millions.

L'augmentation de 10 milliards constatée pendant les six premiers mois de 1958 correspond à peu près à la contre-valeur en francs de pesetas échangées dans l'ancienne zone nord du 9 au 16 février 1958.

La circulation fiduciaire s'est donc, en réalité, stabilisée pendant cette période.

En revanche, les dépôts dans les banques privées (ancienne zone sud) ont légèrement augmenté : 116 milliards le 30 juin contre 113 le 31 décembre 1957.

Les dépôts aux chèques postaux (particuliers et comptables spéciaux) ont légèrement augmenté : 16.526 millions le 30 juin 1958 contre 15.242 millions le 31 décembre 1957.

Enfin, les dépôts à la Caisse d'Epargne ont poursuivi leur progression : 7.062 millions le 30 juin contre 6.527 millions le 31 décembre 1957.

##### II — REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

Le montant cumulé du solde du compte d'opérations, des bons du Trésor souscrits à Paris par la Banque d'Etat du Maroc pour la couverture de la monnaie et des dépôts du Trésor marocain au Trésor français atteignait à peu près le même chiffre le 30 juin 1958 que le 31 décembre 1957.

La balance réelle des paiements entre le Maroc et l'étranger a donc été équilibrée pendant le premier semestre de 1958 et le Maroc reste largement créditeur vis-à-vis de la France.

##### III — INVESTISSEMENTS DANS LES SOCIETES

On constate, pendant le premier semestre de 1958, une amélioration considérable par rapport à la période correspondante de 1957, en ce qui concerne les créations et les augmentations de capital des sociétés anonymes : le total des souscriptions a atteint, en effet, 6.638 millions contre 3.965 millions au cours du premier semestre de 1957.

Quant aux désinvestissements juridiquement constatés, ils ne se sont élevés qu'à 1.645 millions pendant les six premiers mois de 1957.

P. H. DUPUY.